



Solvabilité 2 : encore des marges d'amélioration quant aux rapports SFCR

Après une première année en guise de tour de chauffe, les assureurs respectent globalement leurs obligations en termes de reporting (pilier 3 de Solvabilité II), au vu de leurs rapports sur la solvabilité et la solidité financière (SFCR) annuels. Des manques subsistent toutefois quant au contenu de ces rapports... et à leur visibilité.

Certains assureurs s'en souviennent : la première vague de publication de rapports narratifs à destination du public, les rapports sur la solvabilité et la solidité financière (SFCR), s'était par la suite accompagnée... de critiques de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Dans le détail, l'ACPR exhortait les assureurs à publier « des descriptions qui, au-delà de la stricte énonciation des attendus réglementaires, permettent de comprendre l'activité, l'organisation, les résultats, la solvabilité et le modèle de développement de chaque organisme ». Et la seconde vague s'était accompagnée d'un certain nombre d'améliorations (pour l'exercice 2017).

Et la troisième, donc ? À en croire le cabinet d'actuaire **Galea & Associés**, qui vient de publier son analyse annuelle des rapports SFCR*, il n'y a... pas grand-chose de nouveau à signaler. Et pour cause : alors qu'un acteur du secteur sur cinq n'avait pas publié en 2017 de QRT (quantitative reporting templates), ils n'étaient plus que 1% en 2018... et de même en 2019. L'évolution du nombre de pages des rapports ne bouge quasiment pas (aux alentours de 55 en globalité), et ce pour les cinq parties constitutives des rapports SFCR (activités et résultats, système de gouvernance, profil de risque, valorisations à des fins de solvabilité et gestion du capital).

Autre indicateur qui évolue peu : les ratios de solvabilité médians et moyens, calculs auxquels se sont attaqués les experts de **Galea & Associés**. Il augmente très légèrement au global (de 238% en 2017 à 241% en 2018) et, sans surprise, les ratios des mutuelles et institutions de prévoyance sont plus élevés que ceux des compagnies d'assurance, traduisant une « stratégie d'investissement plus conservatrice ». « À titre indicatif, sur l'échantillon étudié, les mesures transitoires réduisent le ratio de solvabilité de 22 points en moyenne (8 acteurs concernés sur l'échantillon étudié). L'ajustement pour volatilité réduit le ratio de solvabilité de 13 points en moyenne (50 acteurs concernés sur l'échantillon étudié) », détaille par ailleurs le cabinet. Corollaire : le poids du SCR marché est plus élevé pour les compagnies, puisque ce SCR mesure surtout l'exposition aux risques sur les actifs financiers.

Des rapports pas si visibles que cela...

Outre les quelques mauvais élèves sur la publication des QRT, un manque plus "pratico-pratique" persiste pour quiconque se plonge dans les rapports SFCR (comprenant, au hasard, la rédaction de l'Argus de l'Assurance l'accès à ces rapports ! Si un nombre croissant d'acteurs l'affiche de manière claire sur leur site (certains envoient même des communications dédiées), un certain nombre continue de les dissimuler, par exemple, au fin fond de leur page « Mentions Légales » ou dans des zones « Téléchargements » fourre-tout. Pour rappel, les rapports SFCR sont censés être mis à disposition du public – au contraire des RSR, à destination du législateur seul. Les assurés vont-ils vraiment jusque-là pour parvenir à ces documents ?

Par ailleurs, si le nombre de pages moyen des rapports calculé par **Galea & Associés** oscille autour de 55, certains acteurs n'ont pas hésité à dépasser les 200 – mention spéciale aux 340 pages du (toujours) complet rapport SFCR de la SGAM AG2R La Mondiale qui regroupe ses différentes composantes, ainsi qu'aux 287 pages fort attendues de Malakoff Médéric Humanis ... – d'autres se révèlent nettement plus avarés, notamment sur la première partie ayant trait à l'activité et aux résultats... Et si, il y a de cela deux ans, nombre d'assureurs s'étaient révélés être en retard sur la publication de ces rapports, un certain nombre d'entre eux a depuis corrigé le tir... mais pas tous !

Petite piqure de rappel pour finir, soulignée par **Galea & Associés** : maintenant que l'exercice

de rédaction et publication des rapports SFCR est – globalement – maîtrisé, après une première année un peu compliquée, 2020 (pour l'exercice 2019) sera un chouia plus compliqué. Et pour cause : ce sera l'année du deuxième rapport RSR qui, contrairement à l'annuel SFCR, est triennal pour les organismes assureurs de taille moyenne et petite (annuel pour les plus gros). « Outil de suivi de l'activité et des risques, le RSR doit également intégrer une vision prospective des résultats, au contraire du SFCR qui permet de communiquer une vue d'ensemble rétrospective de l'organisme. Dans un contexte de délais restreints, les organismes assureurs devront optimiser la production de ces deux rapports » , rappelle le cabinet...

* Méthodologie : Galea & Associés a, pour mener cette étude, analysé les principaux rapports SFCR du marché, ce qui représente plus de 150 des quelque 480 acteurs concernés.